

Participation :

265€* (non assujetti à la TVA)

(Dont 65€ de frais pédagogiques)

* sous réserve de modifications législatives ou réglementaires



Service Économique :

68, avenue Gambetta
16021 Angoulême Cedex
Carole Mondy - Tél : 05 45 90 47 10
Mail : c.mondy@cma-charente.fr

STAGE PRÉPARATION À L'INSTALLATION



PROGRAMME 2019



Formation de 4,5 jours du lundi au vendredi

Durée : 30 heures

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :

De 09h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Vendredi :

De 09h00 à 12h00

ANGOULÊME
«Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de la Charente»
68 Avenue Gambetta
16021 Angoulême Cedex



COGNAC
«Campus de Cognac»
45 Rue du Repos
16100 Cognac

2019



JOUR 1 à 3

TRONC COMMUN (20h)

PRÉPARER SON INSTALLATION

De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale

- La qualité d'artisan, présentation de la CMA
- Présentation de l'environnement de l'entreprise et du parcours de création

Culture entrepreneuriale de l'artisan

- Introduction au métier de chef d'entreprise artisanale
- Les différentes facettes du métier de chef d'entreprise artisanale

Etude de marché et positionnement

- Tendances générales du marché
- Etude de marché local et positionnement

Stratégie et actions commerciales

- Argumentaire commercial
- Outils de communication
- Actions commerciales
- Réglementation commerciale

Gestion prévisionnelle et financière

- Plan de financement au démarrage
- Compte de résultat prévisionnel et seuil de rentabilité
- Plan de trésorerie, coût de revient

Assurances

- Les risques et les assurances obligatoires
- La responsabilité civile personnelle et l'assurance multirisque
- La protection du chef d'entreprise et de son activité, la complémentaire

Protection sociale

- Présentation des différents régimes et des prestations sociales

Banques

- La gestion au quotidien des comptes bancaires
- Les attentes d'un banquier vis-à-vis du chef d'entreprise
- Les apports du banquier sur des aides spécifiques et sur l'accompagnement du développement de l'entreprise

Le Développement Durable dans l'entreprise

- La protection de l'environnement
- La sécurité au travail
- L'accessibilité handicap des locaux

JOUR 4

MODULE MICRO OU RÉEL (7h)

MODULE MICRO

1. La micro entreprise artisanale
 2. Le régime fiscal et social de la micro entreprise artisanale
 3. La gestion d'une micro entreprise artisanale
 4. Les formalités d'immatriculation
 5. Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime de la micro entreprise
- Intérêt du régime de la micro entreprise
 - Limites fiscales, sociales, commerciales
 - La sortie du régime et les possibilités d'évolution

MODULE RÉEL

1. Les formes juridiques de l'entreprise artisanale
 - Les différents statuts : EI, sociétés...
2. Le régime fiscal et social de l'entreprise artisanale au réel
3. La gestion de l'entreprise artisanale
4. Les formalités d'immatriculation
5. Les ressources humaines

JOUR 5

BILAN (3h)

QCM, points sur le projet et sur les compétences acquises
Viabilité et maturité du projet
Conseils de la CMA : besoins identifiés/exprimés
Accompagnements complémentaires
Prises de rendez-vous

